

Association québécoise des éditeurs de magazines

**Avis au lecteur
États financiers**

30 juin 2018



**Paquin
& associés**
inc.

Sébastien Paquin, CPA, CGA
Lise Rondeau, CPA, CGA
Ronald Lapierre, CPA, CA
Pierre Tessier, CPA, CA

Avis au lecteur

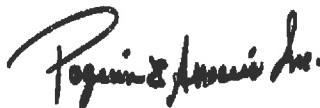
Aux membres de
Association québécoise des éditeurs de magazines

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'**Association québécoise des éditeurs de magazines** au **30 Juin 2018**, ainsi que les états de résultats, de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons pas aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que cet état risque de ne pas convenir à ses fins.

Avant la compilation des états financiers de l'**Association québécoise des éditeurs de magazines**, nous avons préparé des écritures de journal ayant une incidence significative sur les états financiers.



*

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 7 mars 2019

* CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique no A131162

Association québécoise des éditeurs de magazines

États financiers

30 juin 2018

Index

États financiers

Résultats et évolution de l'actif net	1
Bilan	2
Flux de trésorerie	3
Notes aux états financiers	4

Résultats et évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018		2017	
Produits				
Commandites et cotisations	32 141	\$	22 086	\$
Évènements	350		-	
Subvention fédérale	20 615		20 238	
	53 106		42 324	
Charges				
Honoraires et services professionnels	16 727		8 638	
Frais relatifs à la semaine des magazines	21 562		37 763	
Assurances	1 179		-	
Comités et réunions	2 463		3 188	
Site internet	120		119	
Frais financiers	986		850	
	43 037		50 558	
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	10 069		(8 234)	
Actif net non affecté, au début de l'exercice	24 267		32 501	
Actif net non affecté, à la fin de l'exercice	34 336	\$	24 267	\$

Bilan

30 juin 2018

	2018	2017
Actif		
À court terme		
Encaisse	34 749 \$	25 809 \$
Sommes à recevoir de l'État	687	1 089
	35 436 \$	26 897 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer	1 100 \$	2 630 \$
Actif net		
Non affecté	34 336	24 267
	35 436 \$	26 897 \$

Pour le Conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2018

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds		
Commandites, cotisations et événements	32 491 \$	22 086 \$
Subventions	20 615	20 238
	53 106	42 324
Sorties de fonds - fournisseurs et services	(44 166)	(52 250)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	8 940	(9 926)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	25 809	35 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	34 749 \$	25 809 \$

Notes aux états financiers

30 juin 2018

1. Constitution et mission de l'organisme

L'organisme constitué en vertu de la *Loi sur les compagnies du Québec* selon la partie III, le 28 mars 1991 est un organisme à but non lucratif qui a pour but de promouvoir et défendre l'industrie du magazine.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Impôts sur le revenu

La société est un organisme à but non lucratif et n'est, par conséquent pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

Instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des charges à payer.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.